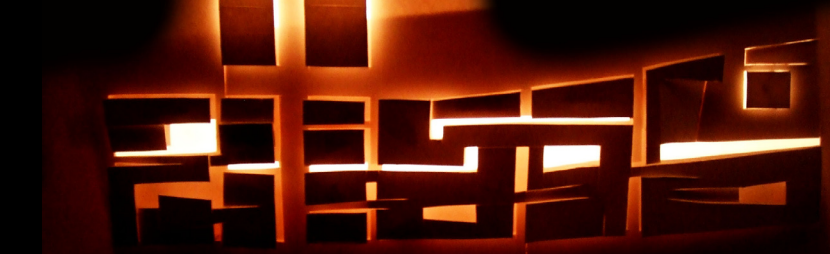


ESPLANADE DES AUTO-MATISTES



INTENTIONS DU PROJET

Le site : mettre en valeur et en mouvement tous les aspects qui nous paraissent significatifs de sa nature (de ce qu'il est) et de sa richesse.

La ville, le projet urbain et l'architecture : tirer profit des cohabitations difficiles, des moments d'accélération et de ruptures dans la ville - ainsi contourner et «détourner» les aspects «non civiques» de l'autoroute. Créer des opportunités d'échanges entre ces deux entités apparemment incompatibles, trouver des lieux publics inédits, stimuler l'invention morphologique.

Promouvoir l'architecture du mouvement, fondée dans l'appréciation de la vie et dans la considération des réseaux des rapports qui se déploient dans l'espace et dans le temps.

L'œuvre de Marcelle Ferron : inscrire l'œuvre de Marcelle Ferron dans la continuité de ses intentions. Amplifier sa présence dans l'espace et dans le temps et lui donner de nouvelles formes d'existence - la mêler à la vie du site, aux déplacements des hommes et des machines, aux événements et aux activités quotidiennes, la connecter fortement aux cycles naturels. Interpeller la pensée originelle de l'œuvre de Ferron, et donc multiplier les points de vue sur cette œuvre et sur le site, en multipliant les contextes potentiels de son appréciation.

ESPLANADE

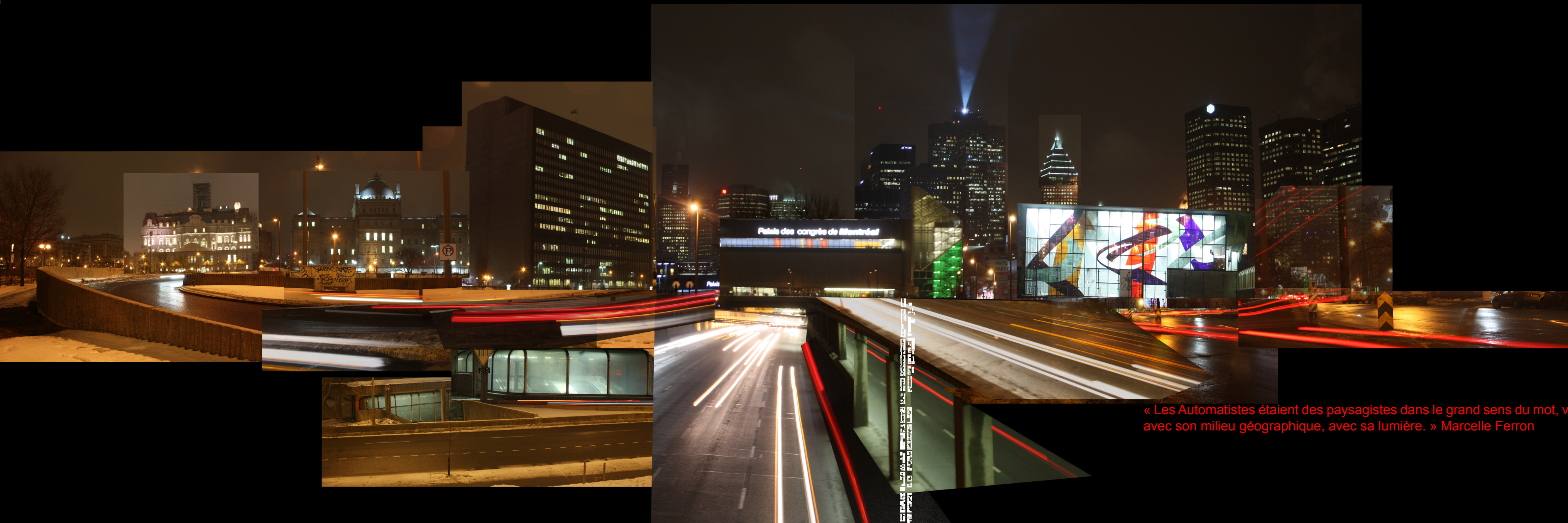
L'Esplanade des Auto-matistes est un vaste sol public, une promenade aérienne et un grand jardin public. Plus qu'une forme urbaine, elle est une transition dans le mouvement des formes, une traversée urbaine entre le futur mail du CHUM et la promenade du Palais des Congrès. L'Esplanade des Auto-matistes est aussi un ensemble d'espaces continus, poreux et entrelacés, une morphologie sans vides, une forme d'architecture, continuellement investie de diverses manifestations de vie. Il correspond au terme «spontané» (du latin sponte : de son propre mouvement) tiré du lexique des Automatistes - exprimant l'impossibilité pour la forme de conserver sa puissance émotive dans l'utilisation consciente.

L'autoroute reste partiellement découverte, visible et sensible. L'Esplanade est un sol vivant, un «toit vert».

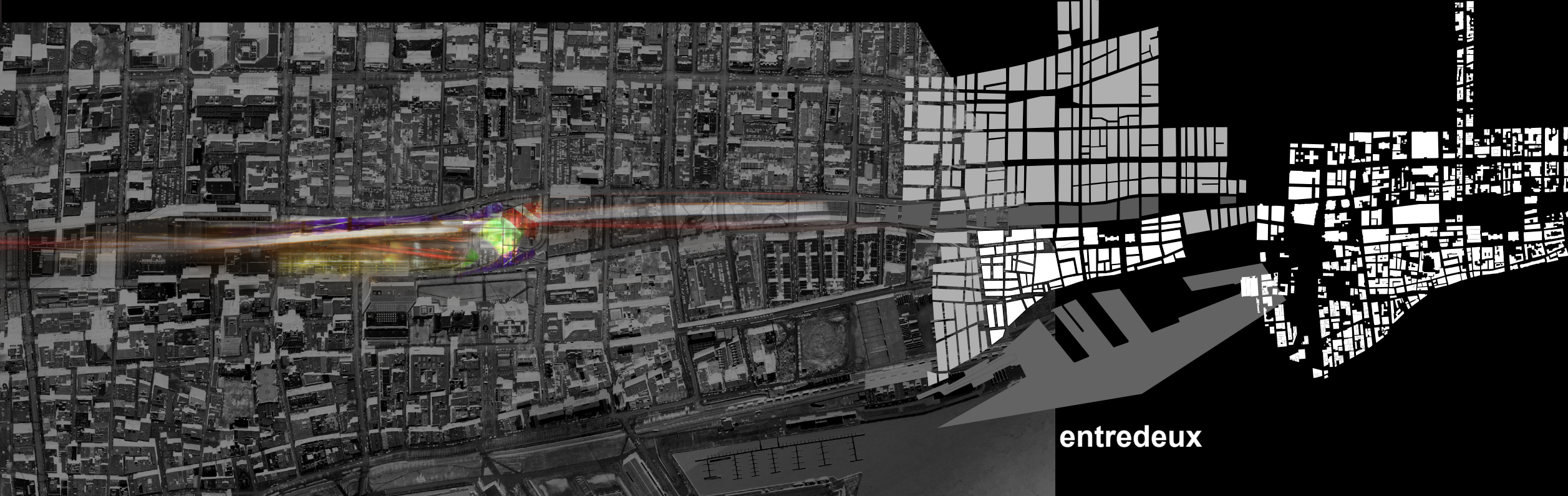
Système ouvert abritant des programmes mixtes, ensemble offrant des espaces flexibles à distributions variables de type hôtel industriel. Ils peuvent servir comme lieux de travail, salles de conférences, salles d'expositions, commerces, restaurants ou cafés. Ces programmes peuvent constituer une extension des activités du Palais des Congrès et du CHUM (salles d'expos, de conférences, cliniques externes) ou de la Cité administrative, ou encore s'adresser aux résidents. L'Esplanade des Auto-matistes logera aussi un hôtel et plusieurs institutions culturelles vouées à l'art contemporain, la danse, le design ou les arts de la scène.

ÎLOT DU MÉTRO DE CHAMP DE MARS

Très ouvert et perméable, il est occupé entièrement par l'espace public et l'espace privé à l'usage du public. Ouvert vers le paysage, il est investi par de multiples spectacles : celui du centre-ville, du Vieux-Montréal avec l'Hôtel de Ville, des vitraux de Marcelle Ferron, de l'autoroute Ville-Marie et de l'ensemble de l'Esplanade des Auto-matistes. Il est le point de départ de l'esplanade aérienne et établit une transition avec le mail du CHUM. Le site est pensé comme pivot des quartiers avoisinants (Vieux-Montréal, ensemble du CHUM et le Faubourg Saint-Laurent en devenir). Il est structuré par une série d'espaces publics : une place, mettant en valeur l'œuvre de Marcelle Ferron, un amphithéâtre, un passage aérien devenant belvédère. L'îlot encadre la rue Saint-Antoine, fait front au Champ de Mars, structure l'accès au Vieux-Montréal, offre des haltes et crée les liens vers les sites voisins. Son caractère et son programme s'adressent aux habitants et travailleurs des quartiers adjacents, aux usagers du CHUM, aux visiteurs du Vieux-Montréal et au public métropolitain.

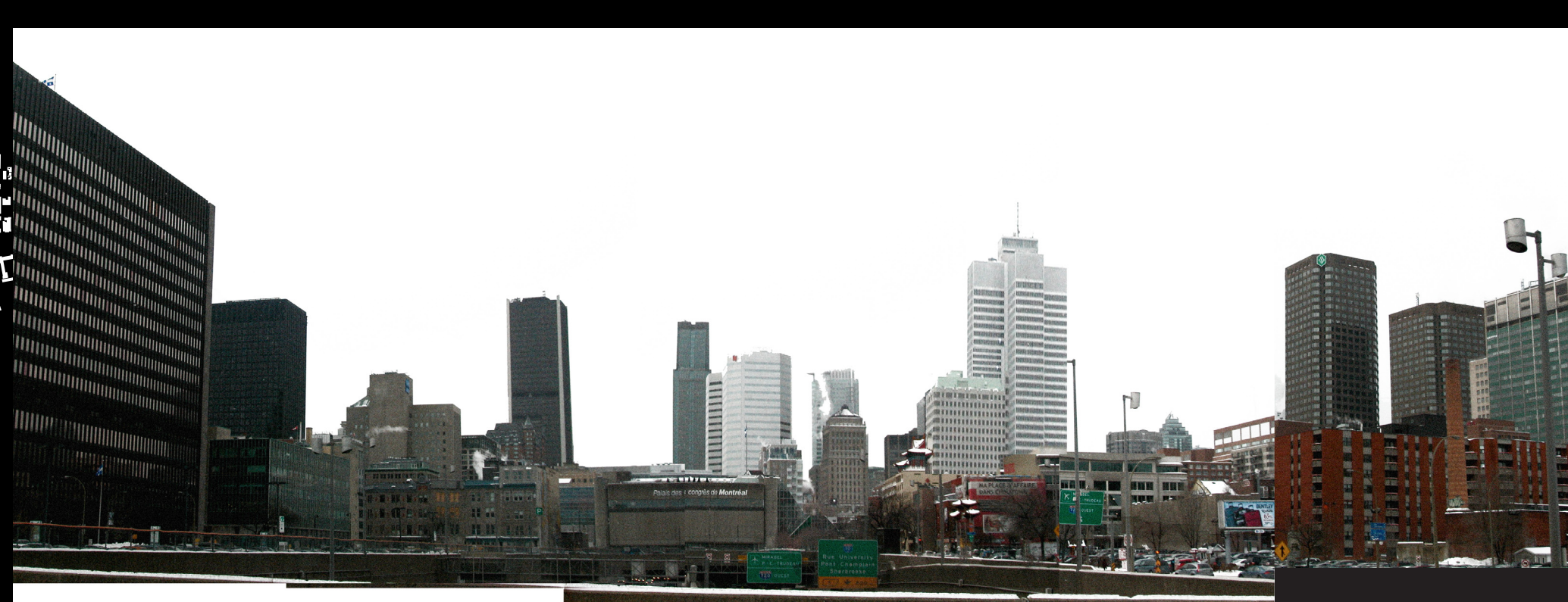


« Les Automatistes étaient des paysagistes dans le grand sens du mot, véhiculant les rapports de l'homme avec son milieu géographique, avec sa lumière. » Marcelle Ferron



entredoux

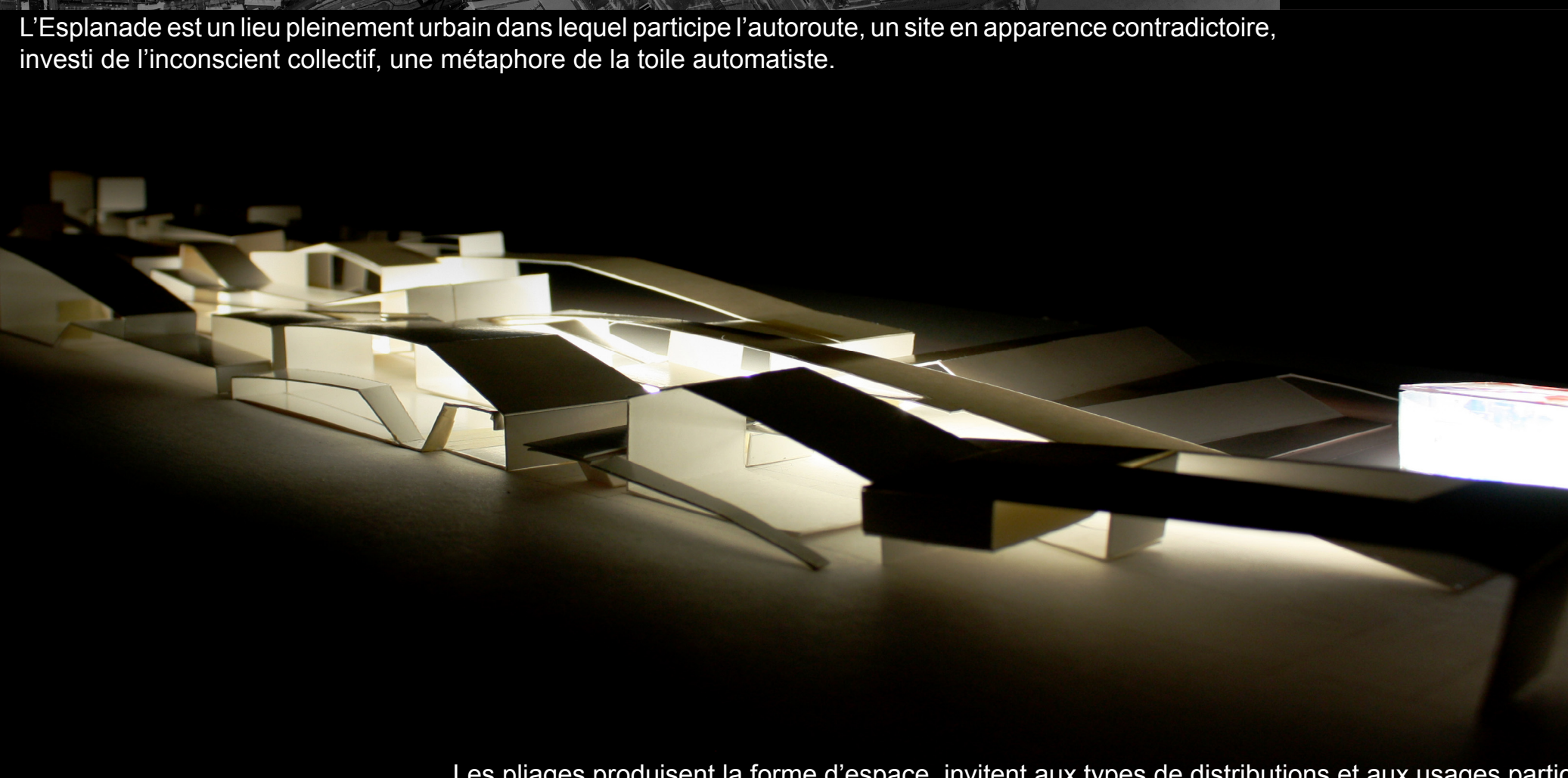
L'Esplanade est un lieu pleinement urbain dans lequel participe l'autoroute, un site en apparence contradictoire, investi de l'inconscient collectif, une métaphore de la toile automatiste.



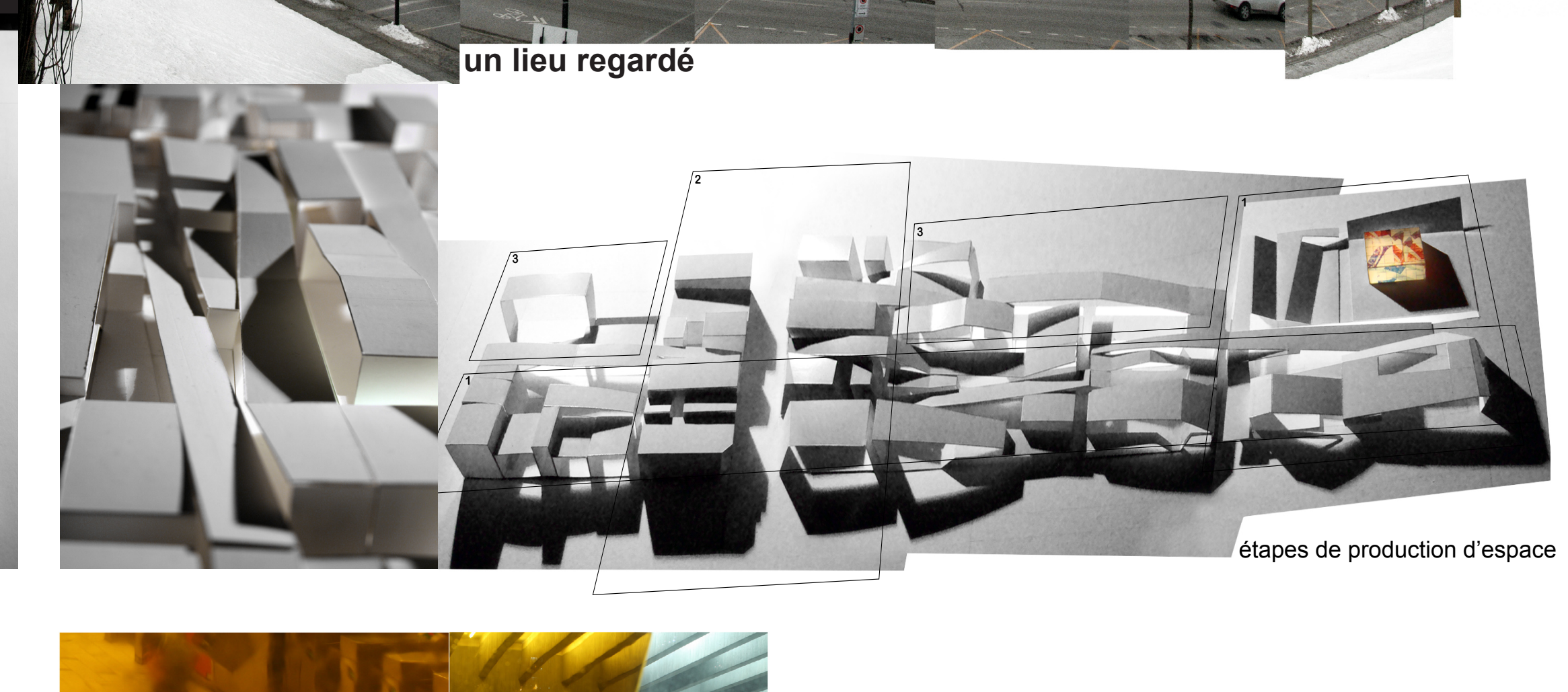
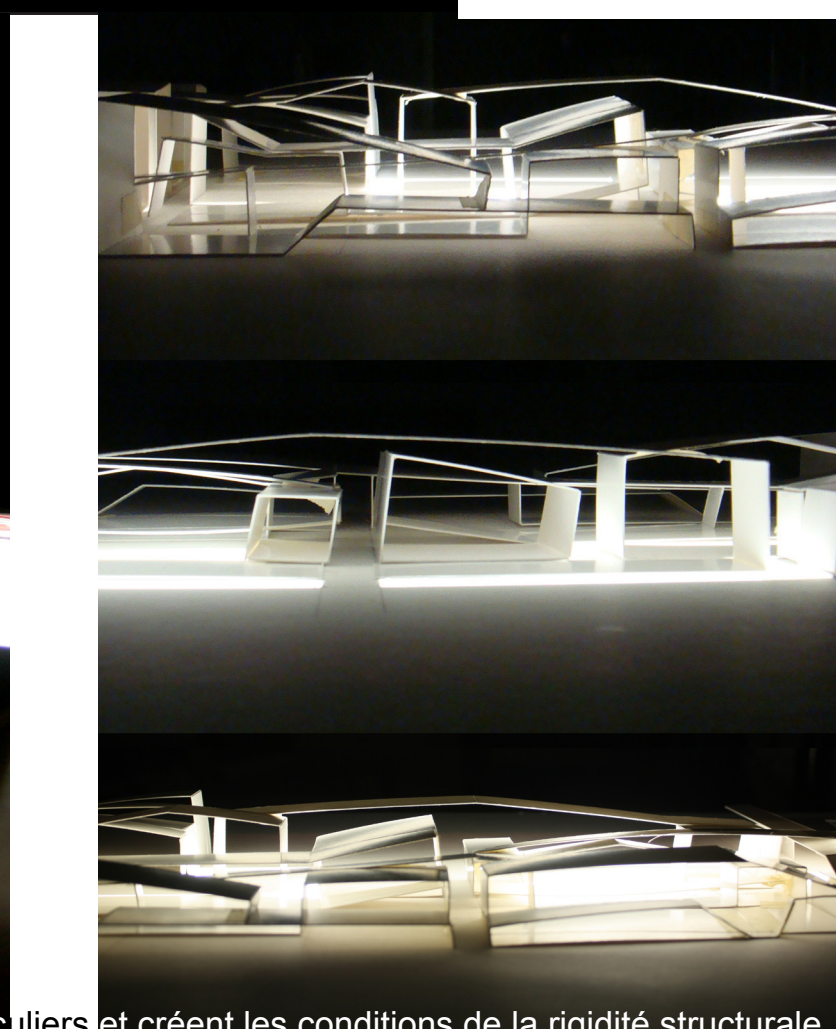
un lieu du regard



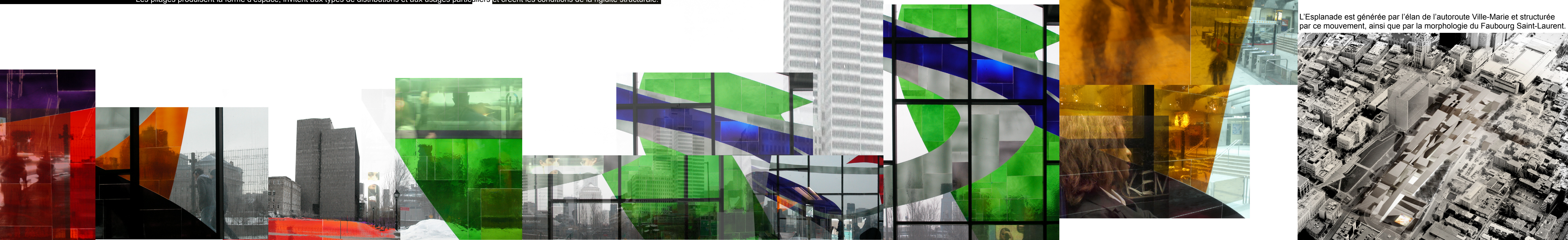
un lieu regardé



Les plis produisent la forme d'espace, invitent aux types de distributions et aux usages particuliers et créent les conditions de la rigidité structurale.

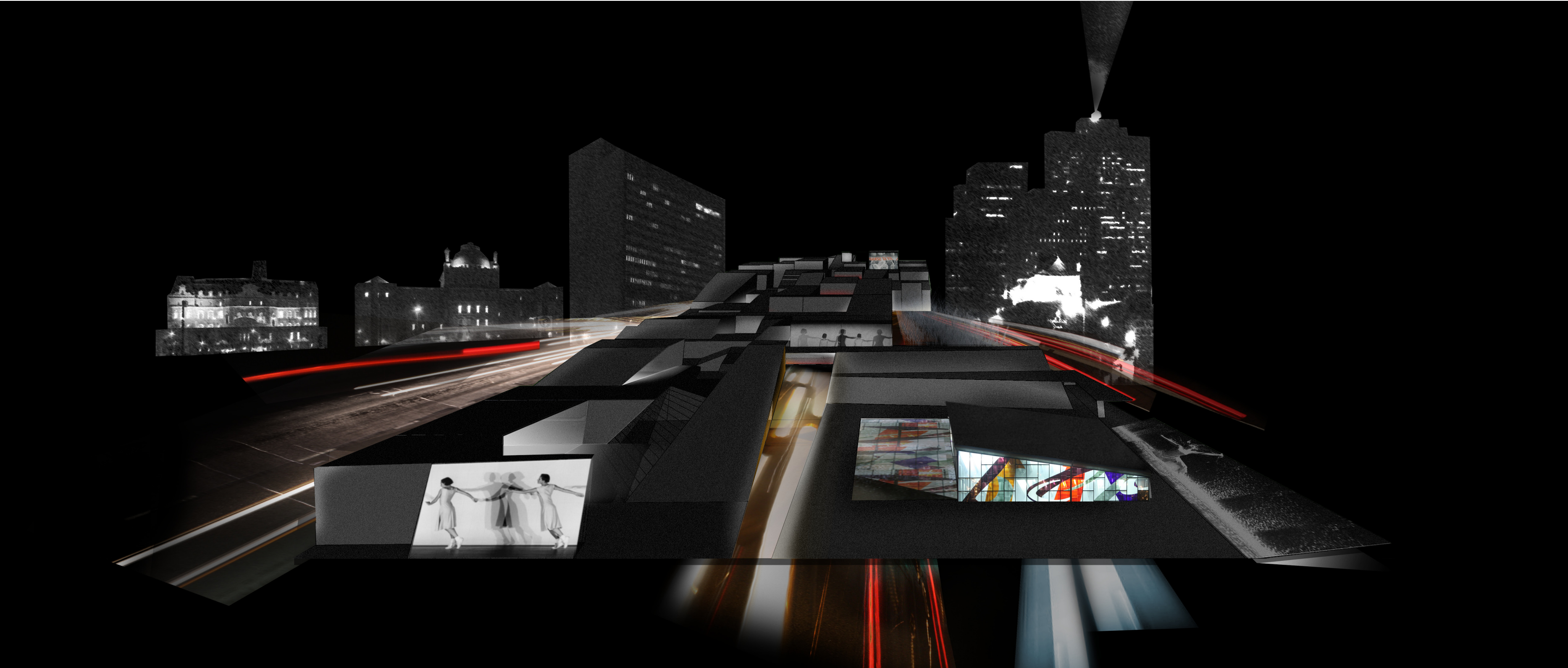


étapes de production d'espace



L'espace est continu, poreux et entrelacé, une morphologie sans vides, une forme d'architecture, continuellement investie de diverses manifestations de vie.

L'Esplanade est générée par l'élan de l'autoroute Ville-Marie et structurée par ce mouvement, ainsi que par la morphologie du Faubourg Saint-Laurent.



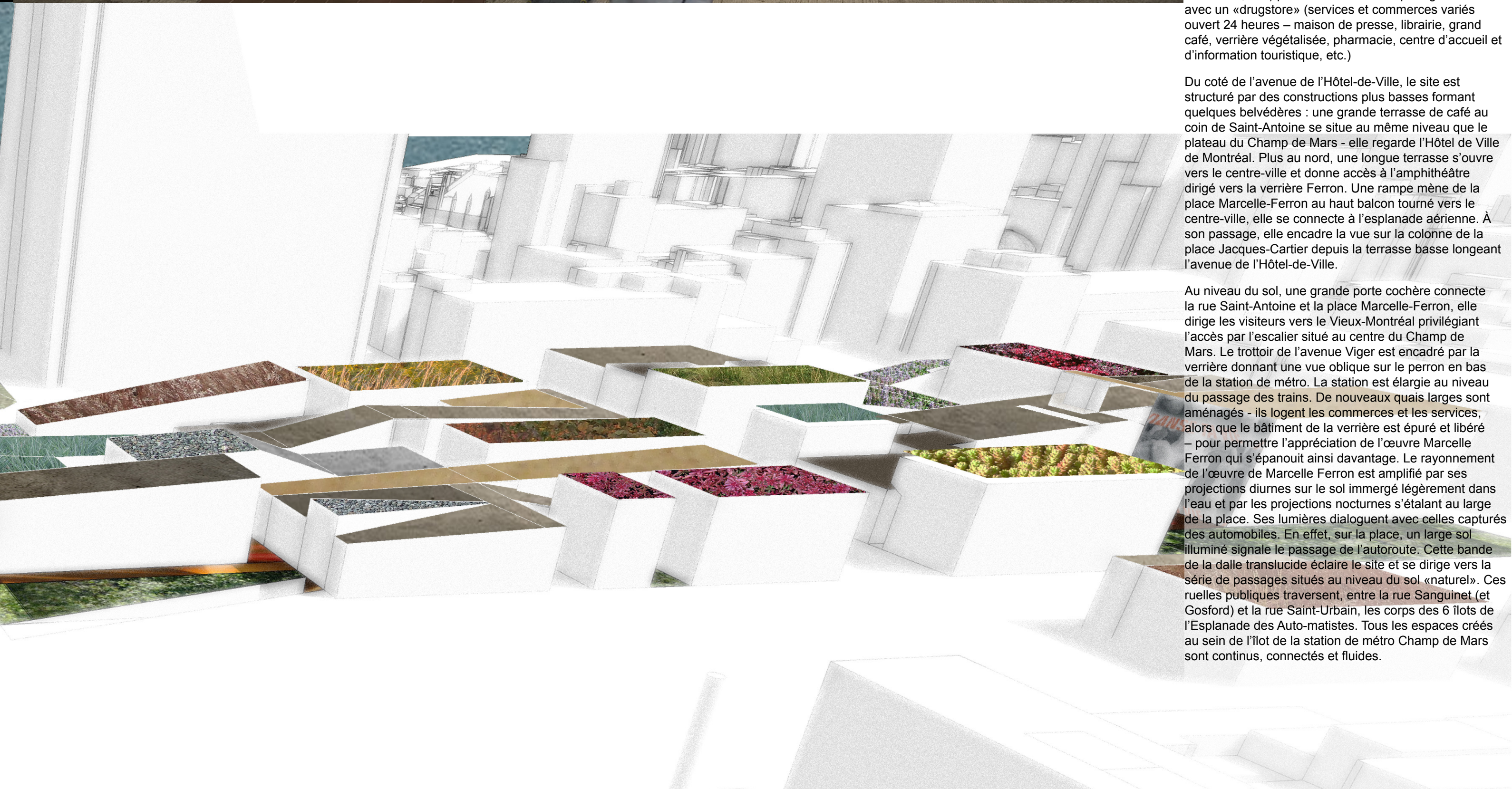
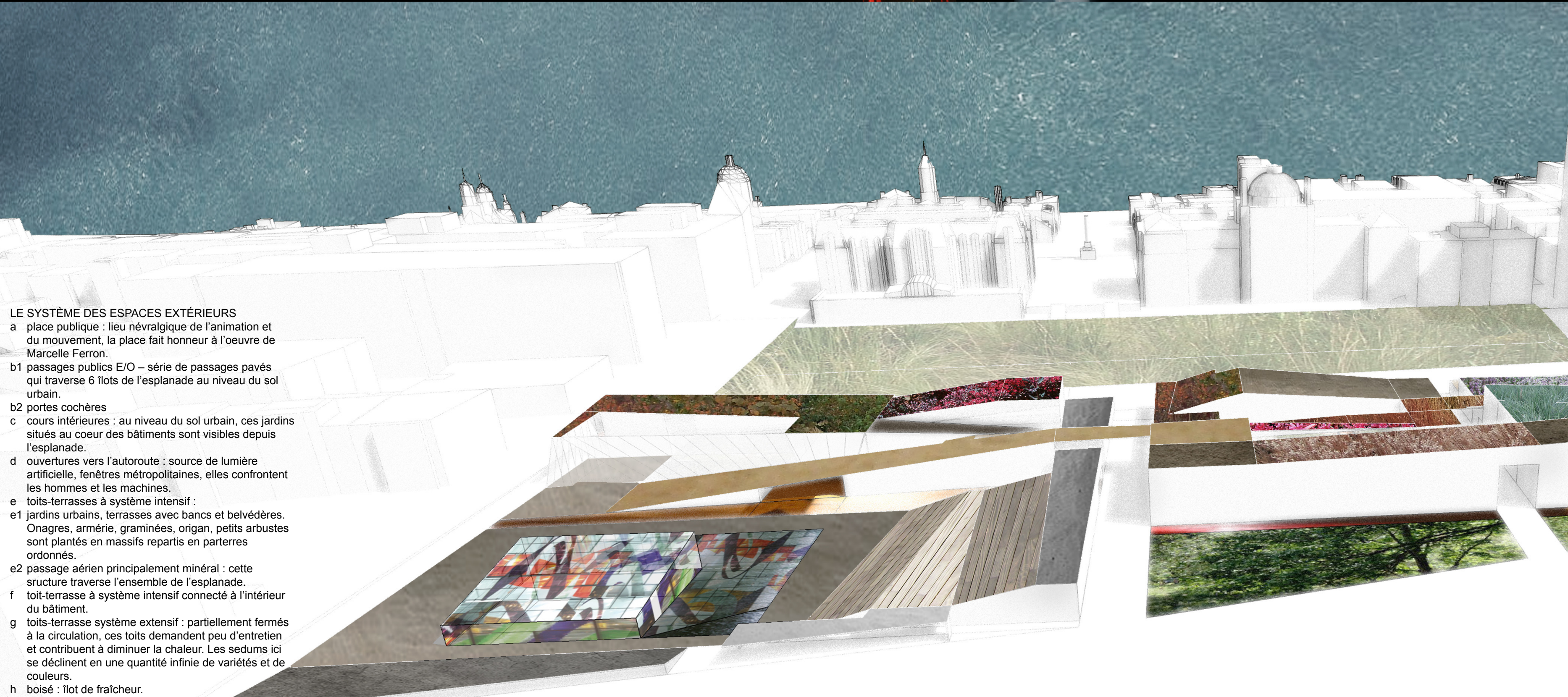
Le site de l'îlot du métro Champ-de-mars est investi d'usages mixtes : un large espace public multiforme se fabrique autour de l'accès au métro et d'une série d'espaces partiellement ou totalement ouverts au public. Un espace culturel (un théâtre, une école de la danse, de cuisine, etc.) pourrait voisiner ici et partager des lieux avec un «drugstore» (services et commerces variés ouvert 24 heures – maison de presse, librairie, grand café, verrière végétalisée, pharmacie, centre d'accueil et d'information touristique, etc.)

Du côté de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, le site est structuré par des constructions plus basses formant quelques belvédères : une grande terrasse de café au coin de Saint-Antoine se situe au même niveau que le plateau du Champ de Mars - elle regarde l'Hôtel de Ville de Montréal. Plus au nord, une longue terrasse s'ouvre vers le centre-ville et donne accès à l'amphithéâtre dirigé vers la verrière Ferron. Une rampe mène de la place Marcelle-Ferron au haut balcon tourné vers le centre-ville, elle se connecte à l'esplanade aérienne. À son passage, elle encadre la vue sur la colonne de la place Jacques-Cartier depuis la terrasse basse longeant l'avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Au niveau du sol, une grande porte cochère connecte la rue Saint-Antoine et la place Marcelle-Ferron, elle dirige les visiteurs vers le Vieux-Montréal privilégiant l'accès par l'escalier situé au centre du Champ de Mars. Le trottoir de l'avenue Viger est encadré par la verrière donnant une vue oblique sur le perron en bas de la station de métro. La station est élargie au niveau du passage des trains. De nouveaux quais larges sont aménagés - ils logent les commerces et les services, alors que le bâtiment de la verrière est épuré et libéré – pour permettre l'appréciation de l'œuvre Marcelle Ferron qui s'épanouit ainsi davantage. Le rayonnement de l'œuvre de Marcelle Ferron est amplifié par ses projections diurnes sur le sol immergé légèrement dans l'eau et par les projections nocturnes s'étalant au large de la place. Ses lumières dialoguent avec celles captures des automobiles. En effet, sur la place, un large sol illuminé signale le passage de l'autoroute. Cette bande de la dalle translucide éclaire le site et se dirige vers la série de passages situés au niveau du sol «naturels». Ces ruelles publiques traversent, entre la rue Sanguinet (et Gosford) et la rue Saint-Urbain, les corps des 6 îlots de l'Esplanade des Auto-matistes. Tous les espaces créés au sein de l'îlot de la station de métro Champ de Mars sont continus, connectés et fluides.

LE SYSTÈME DES ESPACES EXTÉRIEURS

- a place publique : lieu névralgique de l'animation et du mouvement, la place fait honneur à l'oeuvre de Marcelle Ferron.
- b1 passages publics E/O – série de passages pavés qui traverse 6 îlots de l'esplanade au niveau du sol urbain.
- b2 portes cochères
- c cours intérieurs : au niveau du sol urbain, ces jardins situés au cœur des bâtiments sont visibles depuis l'esplanade.
- d ouvertures vers l'autoroute : source de lumière artificielle, fenêtres métropolitaines, elles confrontent les hommes et les machines.
- e toits-terrasses à système intensif :
- e1 jardins urbains, terrasses avec bancs et belvédères. Onagres, armérie, graminées, origan, petits arbustes sont plantés en massifs repartis en parterres ordonnés.
- e2 passage aérien principalement minéral : cette structure traverse l'ensemble de l'esplanade.
- f toit-terrasse à système intensif connecté à l'intérieur du bâtiment.
- g toits-terrasses système extensif : partiellement fermés à la circulation, ces toits demandent peu d'entretien et contribuent à diminuer la chaleur. Les sedums ici se déclinent en une quantité infinie de variétés et de couleurs.
- h boisé : îlot de fraîcheur.



Le projet propose une trame de bâti poreuse pour absorber l'autoroute et sa profondeur, et ainsi créer, avec plusieurs sols aériens, un vaste univers piétonnier. Il sera fabriqué de captures de paysages à diverses échelles, d'événements éphémères, de couleurs et de lumières venant du lieu. Il est à la fois calme et animé, toujours soumis aux rythmes naturels et aux pulsions artificielles.

Accès et ancrages urbains : l'Esplanade sur les toits est un espace public par excellence. Elle est enracinée dans l'espace public urbain au niveau 0 – elle est connectée directement à la future place Marcelle-Ferron créée autour de la station de métro Champ de Mars, au boulevard Saint-Laurent et à la rue Saint-Urbain. La rue Saint-Antoine, l'avenue Viger et toutes les rues perpendiculaires donnent accès aux programmes logés dans l'épaisseur de l'Esplanade. À travers ces programmes, dont un grand nombre est accessible au public, on accède aux toits et

ainsi on atteint indirectement l'Esplanade. Ses accès constituent le second système de connexion de l'Esplanade avec l'espace public urbain. Les principaux points d'ancrage de l'Esplanade sont donc : entrée vers le Vieux-Montréal avec la Cité administrative, par la rue Gosford et l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, ensemble du CHUM, boulevard Saint-Laurent ainsi que l'accès au Vieux-Montréal par la rue Saint-Urbain, le Palais des Congrès et la station de métro Place d'Armes. L'avenue Viger, conservant accès à l'autoroute, est en grande partie bordée par un boisé.

Les espaces extérieurs : lieux publics ou accessibles au public, les surfaces minérales et végétales de l'esplanade forment un vaste jardin aérien de plantes indigènes. Les toits, la place, le passage, les cours, la rue piétonne et le boisé sont les lieux d'expériences paysagères multiples où le mouvement du corps dans l'espace est multidimensionnel : on monte, on descend, on longe les murs, on suit le niveau du sol, on surplombe les toits,

on niche au creux du bâti, on observe le panorama de la ville, on plonge le regard sur l'autoroute situé en souterrain...

Le cycle des saisons : l'immense jardin ainsi créé rythme les saisons : à l'automne les sedums exposent leurs couleurs multiples, en été le boisé devient un havre de fraîcheur, en hiver les cornouillers percent l'étendue de la neige avec leurs branches rouges et jaunes. Sous zéro degré Celsius, la patinoire de la place publique offre un terrain de jeu aux résidents et travailleurs. En été, ce film d'eau reflète les vitraux de Marcelle Ferron.

Le développement durable : la notion de développement durable s'applique à tous les niveaux de l'aménagement. Les eaux qui ruissellent sur l'ensemble de la surface sont récupérées sur les toits et sur la place publique dans des bassins, de manière à alimenter les jardins. L'étendue végétale du jardin diminue l'effet de chaleur des surfaces minérales du centre-ville.

